

## **RWE Innogy prend une participation dans le parc éolien belge en haute mer du Thornton Bank**

- **Socofe et Ecotech Finance cèdent 20,22 % des parts de C-Power à RWE Innogy. Les actionnaires wallons conservent une participation significative (20 %)**
- **RWE acquiert 6,5 % de plus auprès d'autres actionnaires**
- **Au total, la construction d'une capacité de 300 MW est planifiée**
- **Les six premières éoliennes sont déjà installées**

Liège et Essen, 4 mai 2009

RWE Innogy acquiert 20,22 % des parts de C-POWER, développeur et opérateur belge de parcs éoliens off-shore. Les cédants sont les sociétés d'investissement belges Ecotech Finance et Socofe. RWE Innogy acquiert également 6,5 % de plus du capital de C-Power auprès d'autres actionnaires, EDF Energies Nouvelles, Nutsbedrijven Houdstermaatschappij et DEME.

C-Power a développé et construit le parc éolien en haute mer du Thornton Bank. Le banc de sable du Thornton accueille le premier champ éolien off-shore de la côte belge à avoir obtenu toutes les autorisations exigées. L'accès au réseau de transport a également été sécurisé.

Prof. Fritz Vahrenholt, CEO de RWE Innogy: "Thornton Bank est un des premiers champs éoliens en haute mer du monde, implanté sur des fonds de 28 mètres sous le niveau de la mer et à trente kilomètres de la côte. C'est pourquoi cet investissement nous fournit une excellente opportunité, non seulement de participer, mais aussi d'étendre significativement notre propre expérience dans le secteur de l'off-shore. Cela confortera nos objectifs ambitieux de développement dans ce domaine".

Filip Martens, CEO de C-Power: "Nous sommes heureux d'avoir trouvé en RWE un partenaire très expérimenté pour la construction et les développements futurs de projet du Thornton Bank, car, avec ce parc éolien, nous voulons déterminer de hauts standards dans le secteur off-shore".

Claude Grégoire, Administrateur délégué de Socofe: "Socofe et Ecotech Finance ont accompagné leur

Page 2

filiale C-POWER dans ce projet depuis ses prémisses. Durant près de dix ans, notre participation a permis de financer son développement technico-économique. A ce niveau de maturité et en phase de réalisation industrielle, nous avons rempli le premier volet de notre mission. Ensemble, Socofe et Ecotech Finance, nous conservons une participation significative de 20 % dans ce projet, dans lequel nous gardons toute notre confiance.”

Michel Savonet, Président du Comité de direction d'Ecotech Finance: “Nous sommes donc particulièrement heureux que le repreneur soit un groupe réputé et expérimenté comme RWE. Pour notre part, ensemble avec SOCOFE, non seulement, nous maintenons notre confiance dans ce projet mais, de plus, avec les moyens récupérés, nous participerons au financement de la seconde phase et sommes prêts à nous associer à d'autres dossiers du même type”.

Ce parc éolien disposera d'une capacité installée de plus de 300 MW et produira aux environs de 1000 GWh d'électricité par année, soit l'équivalent de la consommation de 600 000 personnes. Il sera équipé de 60 turbines de capacité unitaire de 5 MW. Les six premières éoliennes ont déjà été installées avec succès dans une phase pilote. Les phases suivantes du projet se succéderont jusqu'en 2013. Le parc éolien per... objectifs de développement des énergies renouvelables du gouvernement belge. Il permettra d'éviter l'émission d'environ 450 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an si le même volume d'électricité était produit par des centrales au gaz modernes.

La rentabilité du parc éolien est garantie par un cadre réglementaire favorable, à savoir un système de certificats verts. Les fournisseurs belges d'électricité doivent apporter la preuve qu'un certain pourcentage de leur électricité est d'origine renouvelable et qu'ils disposent donc d'une quantité équivalente de certificats verts. Le prix des certificats est fixé par le jeu de l'offre et la demande, mais un prix minimal est garanti pour chaque technologie de production. Le prix minimal pour le certificat 'éolien off-shore' est fixé à 107 €/MWh pour les premiers 216 MW et à 90 €/MWh pour la capacité dépassant les 216 MW.

RWE Innogy a acquis une expérience appréciable dans les parcs off-shore au Royaume-Uni. En plus d'une ferme éolienne de 60 MW, North Hoyle, au large des côtes du Pays de Galles, l'entreprise a

Page 3

commissionné son deuxième champ éolien, celui de Rhyl Flats, de 90 MW, qui sera encore opérationnel cette année. Le projet de champ éolien off-shore à Gwynt y Mô, également prévu au large de la côte galloise, est attendu comme un des plus importants de sa catégorie dans le monde, avec une capacité de 750 MW. En outre, RWE Innogy détient 50 % du parc éolien off-shore de Greater Gabbard, qui disposera d'environ 500 MW de capacité en 2011. RWE Innogy entend également étendre ses activités éoliennes off-shore au large des côtes de l'Europe Continentale. En Allemagne, par exemple, l'entreprise projette de construire le champ éolien Innogy Nordsee1. D'environ 960 MW de capacité, il sera implanté à 40 kilomètres au nord de l'île Juist, une des îles de Frise. Aux Pays-Bas, RWE Innogy développe des projets pour une capacité de 2000 MW sur plusieurs sites économiquement très intéressants.

*Plus d'information sur le parc éolien du Thornton Bank peut être trouvé sur [www.c-power.be](http://www.c-power.be).*

*Des photos sont disponibles sur [www.rweinnogy.com](http://www.rweinnogy.com).*

Contact:

RWE Innogy

Barbara Woydtke  
Press Relations Officer  
T: +49 201 12-14074  
M: +49 173 2904651

C-Power

Hilde Fredrickx  
Communication manager C-Power  
T: +32 3 250 55 51  
M: +32 484 69 63 69

ECOTECH FINANCE

Michael Savonet  
Président du Comité de direction d'Ecotech Finance  
T: + 32 475 41 83 70

RWE Innogy

Konrad Böcker  
Press Relations  
T: +49 201 12-14071  
M: +49 162 2544489

SOCOFE

Claude Grègoire  
Administrateur délégué de SOCOFE  
T: +32 475 45 80 92

**Notes pour les éditeurs**

1. **RWE Innogy** regroupe l'expertise et les moyens de production de RWE dans le domaine de l'énergie renouvelable. La société étudie, construit et exploite des installations d'électricité d'origine renouvelable. Elle entend accroître fortement ses capacités installées en Grande-Bretagne et en Europe continentale. L'expansion des capacités éoliennes on-shore et off-shore est prioritaire pour cette croissance future. Néanmoins, la biomasse et l'hydroélectricité seront également accrues significativement. La société recherche également des opportunités

Page 4

dans le solaire et la géothermie ainsi que dans l'énergie marémotrice. L'innovation est un des focus de RWE Innogy, pas seulement la poursuite de R & D classique, mais également l'investissement dans des entreprises de technologies émergentes.

2. **C-Power NV** est le développeur du projet du premier champ éolien off-shore de la Mer du Nord belge. Ses actionnaires ont associé leurs expertises au bénéfice de ce projet innovant: le groupe DEME, spécialiste mondial d'ingénierie maritime; ECOTECH FINANCE et SOCOFE, sociétés financières spécialisées dans le développement et le financement de projets environnementaux et énergétiques; NUHMA, Holding de participations dans le domaine de la production d'électricité bénéficiant d'une réputation de longue date sur le marché belge; EDF-Energies Nouvelles, leader européen dans le développement et l'investissement dans l'énergie renouvelable. Aujourd'hui, RWE Innogy renforce ce groupe d'actionnaires exceptionnels pour mener le projet à maturité.

3. Holding financier à caractère régional, **SOCOFE** intervient dans des dossiers économiques et financiers d'intérêt collectif et stratégique pour ses actionnaires. Initialement, SOCOFE était concentrée sur le secteur de l'énergie, mais elle a étendu ses activités à des domaines où les communes ont des intérêts à défendre : eau, environnement ou câblo-distribution. SOCOFE permet ainsi aux communes, en les fédérant, de disposer d'un effet de levier pour peser sur des dossiers les concernant. Directement ou indirectement, SOCOFE figure dans l'actionnariat d'entreprises comme SPE, ELIA, DISTRIGAZ, FLUXYS, ECOTECH FINANCE, SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau), BeTV ou des entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables. Dans l'actionnariat, on retrouve aux côtés des communes, des actionnaires financiers comme ETHIAS, Dexia ou le Groupe ARCO, via AUXIPAR et la SRIW.

[www.socofe.be](http://www.socofe.be)

4. **Ecotech Finance**, filiale de la Société Régionale d'Investissement de Wallonie, a pour objet de promouvoir la gestion de l'environnement en Wallonie en prenant des participations dans les entreprises relevant de ce secteur afin d'en assurer le développement économique, d'y créer de l'emploi, d'inciter ces entreprises à acquérir un savoir-faire original et à l'exporter dans les marchés mondiaux en pleine expansion. Depuis 1999, ECOTECH FINANCE a opéré des interventions pour environ 135 millions d'euros dans une trentaine d'entreprises du secteur de l'environnement. Celles-ci sont actives dans les métiers de l'eau, du traitement des déchets, de la dépollution des sols et des boues ainsi que dans les énergies renouvelables et les biotechnologies environnementales. Ce secteur sera développé prioritairement dans les années à venir par un accroissement des interventions dans les domaines des biocarburants, des biométhanisations, des cogénérations ainsi que de l'énergie solaire et éolienne.